REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 5 NOVEMBRE 2026

N° B05_11_2026_05 - Feuille de route politique du mandat

Titulaires en exercice	**Présents** (Titulaires et suppléants votants)	**Représentés**	**Total votants**	**Absents**
30	23	3	26	4

Pour : 26	Abstention : 0	Contre : 0	Sans Participation : 0

Date de convocation : 30 octobre 2026

L'an deux mille vingt six, le cinq novembre, les délégués des communes membres de la communauté de communes Mellois en Poitou, se sont réunis à 18 h 00, Salle de La Béronne aux Arcades à Melle, sur convocation adressée par Monsieur Fabrice MICHELET, Président.

Etaient présents :
ARCHIMBAUD-BOIROUX Guénaëlle, AUDÉ Laurent, BALLAND Cyril, BERNARD Eric, BOUYER Nadia, BRENET François, CHARPENTIER Patrick, CHESNEAU Etienne, COUSIN Sylvie, FOUCHÉ Étienne, FOUCHÉ Patrice, GAYET Olivier, HERISSE Mathieu, HEURTEBISE-DANIAUD Murielle, LARGEAU Vanessa, MANN Grégory, MICHELET Fabrice, NEE Nicole, PELTIER Jérôme, PICHON Gilles, SAINTIER Marie-Emmanuelle, SPATICO Marlène, WATTEBLED Frédéric

Etaient représentés :
BRILLAUD Chantal (pouvoir donné à FOUCHÉ Patrice), ÉMERIT Christian (pouvoir donné à PICHON Gilles), RAGOT Nicolas (pouvoir donné à HERISSE Mathieu)

Etaient absents (excusés et non excusés) :
LEQUIEN Ryan, MATHIAS Sandrine, PAGENEAU Liliane, RACINE Eric

Le quorum étant atteint, le bureau communautaire peut délibérer.

Secrétaire de séance : Monsieur Étienne FOUCHÉ

****

Feuille de route politique du mandat

Vu les dispositions du code général des collectivités territoriales ;

Dans le contexte du début de mandat, la communauté de communes Mellois en Poitou engage l'élaboration de sa feuille de route afin de disposer d'un cadre partagé pour organiser son action. Les séances de travail des 12 septembre et 3 octobre 2026, auxquelles a été convié l'ensemble des conseillers communautaires, contribuent à cette démarche collective et à la construction du projet présenté au bureau communautaire.

La feuille de route a vocation à préciser les priorités du mandat et les principes guidant leur mise en œuvre. Dans un contexte de ressources contraintes et d'attentes fortes à l'égard des services publics de proximité, cette démarche vise à mettre en cohérence les ambitions du mandat avec les capacités humaines, techniques et financières de la collectivité.

Le bureau communautaire du 5 novembre 2026 constitue une étape de présentation et d'échange sur ce projet qui sera soumis au prochain conseil communautaire.

Le président présente la démarche et le document issu des travaux afin de recueillir les observations des membres du bureau.

Après en avoir délibéré, le bureau communautaire, à l'unanimité, décide de :

- APPROUVER la feuille de route politique du mandat, tel que présentée.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour extrait conforme.

Le secrétaire de séance

Etienne FOUCHÉ
9e VP en charge de la prévention et valorisation des déchets
15 nov. 2026

Le Président

Fabrice MICHELET
Président
14 nov. 2026